

**Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau du
syndicat mixte de gestion Parc naturel régional du Verdon
du 1^{er} mars 2017 à Aiguines**

Présents : Jean BACCI : Conseil régional PACA ; Hervé PHILIBERT : Ginasservis ; Bernard CLAP : Trigance ; Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier ; Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon ; Paul CORBIER : St Julien du Verdon ; Annick BATTISTI, La Bastide ; Jacques ESPITALIER, Quinson ; Charles-Antoine MORDELET : Aiguines
Jean-Paul GOLE a donné pouvoir à Paul CORBIER et Magali STURMA CHAUVEAU a donné pouvoir à Bernard CLAP

1. Marché public « Qualité des sols » REGAIN

Dans le cadre de la démarche REGAIN, et suite à l'appel d'offre lancé en 3 lots distincts et sous la forme d'un marché à bons de commande, les membres du Bureau à l'unanimité, autorisent le Président à signer les marchés suivants pour une durée de 27 mois : (néanmoins, la notification et l'engagement du marché n'interviendront qu'une fois obtenue la confirmation des financements)

Lot 1 : analyses physico-chimiques :

Laboratoire AUREA AGROSCIENCES (Paris 75), pour un montant maximum de 16 000 € TTC

Lot 2 : Analyses de la biomasse & activité microbienne et de la qualité des matières organiques

Laboratoire CELESTA LAB (Muguiou 34), pour un montant maximum de 31 300 € TTC

Lot n° 3 : Analyses de la biomasse et diversité de la nématofaune

Laboratoire ELISOL (Congennes 30), pour un montant maximum de 40 700 € TTC

2. Dossiers de demande de subvention – Modification du plan de financement

Les membres du Bureau à l'unanimité approuvent la modification du plan de financement tel que suit :

▪ Travaux bas Verdon – année 2017

Coût total HT : 24 420 €

Coût total TTC : 29 304 €

Agence de l'eau : 8 791 €

Conseil régional : 7 326 €

EDF : 4 884 €

Autofinancement (Vinson) : 8 303 €

3. Tarifs régie

Les membres du Bureau à l'unanimité approuvent la vente de l'ouvrage réalisé sur l'ensemble des parcs naturels régionaux de France en partenariat avec la fédération des parcs et les Editions Plume de carotte, au prix public de 29 € TTC.

4. Convention entre le Parc du Verdon et l'Ecole d'architecture de Marseille Luminy pour la réalisation d'un chantier mur pierre sèche sur le Domaine de Valx

Les membres du Bureau à l'unanimité approuvent la convention de partenariat avec l'école d'architecture de Marseille Luminy relative à l'accueil d'un groupe d'étudiants pour la réalisation d'un chantier mur en pierre sèche et pour un coût restant au Parc de 2000 €.

Pour affichage,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers Sainte Marie, le 7 mars 2017

Le Président,
Bernard CLAP

